

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

VOL III.

MONTREAL, 16 JANVIER, 1846.

N. 3.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

VOYAGE DE L'INDE EN ANGLETERRE.

M. Waghorn vient d'accomplir, au milieu des élan d'enthousiasme et des ovations de ses compatriotes, son voyage d'essai d'Alexandrie à Londres, par Trieste et Dvino, en dix jours et demi. Parti d'Alexandrie le 20 octobre, à onze heures du matin, deux jours avant le départ du paquebot qui dessert la ligne directe entre cette ville et Marseille, il est arrivé à Londres, le 31 du même mois, à quatre heures du matin, en passant par Niederndorf, Inspruck, Kemped, Meiningen, Stuttgart, Cologne, Ostende et Douvres. Il a employé cent cinquante-sept heures, c'est-à-dire, six jours et demi environ, pour se rendre d'Alexandrie à Trieste : cent heures, c'est-à-dire un peu plus de quatre jours, pour se rendre de Trieste à Londres, par l'Allemagne : en tout, deux cents cinquante-sept heures, ou bien dix jours et demi environ. Par la voie de Marseille, le même trajet s'effectue actuellement en deux cent cinquante-cinq heures, ou bien dix jours et demi, comme par la voie de Trieste : huit jours, c'est-à-dire cent quatre-vingt-douze heures d'Alexandrie à Marseille ; trois jours environ, c'est-à-dire, soixante-trois heures, de Marseille à Londres. Différence de vitesse, à l'avantage de la voie de Marseille sur celle suivie par M. Waghorn, deux heures.

Cette célérité dont on a tant fait de bruit reste donc encore inférieure à celle du service ordinaire, et l'expérience tentée par M. Waghorn n'a encore rien résolu en sa faveur. Il est vrai de dire que si M. Waghorn n'avait point été retardé par une violente tempête d'Alexandrie à Trieste, il aurait accompli son voyage en 228 heures, c'est-à-dire en moins de 10 jours, ce qui établirait alors en faveur de la voie de Trieste sur la voie de Marseille une supériorité de vitesse de vingt-sept heures au plus. Ceci est de la plus haute importance et mérite qu'on s'y arrête.

Les termes du problème posé par M. Waghorn ne sont pas autres en définitive que ceux-ci : la distance d'Alexandrie à Londres par la voie de Trieste, est-elle moindre que la distance d'Alexandrie à Londres par la voie de Marseille ? Tout est là.

Si cette distance est égale par l'une ou par l'autre de ces deux voies, et si même l'avantage appartient à Marseille pour le trajet de cette ville à Londres, le problème est d'avance résolu, il ne s'agit plus pour la France que d'élever ses voies de communication au même niveau de vitesse que celles de l'Autriche et de l'Angleterre. Pour ce qui tient à la traversée d'Alexandrie à Marseille, la distance étant, à quelque légère différence près, égale à celle d'Alexandrie à Trieste, pourquoi nos paquebots destinés à desservir cette ligne n'effectueraient-ils pas, comme ceux de l'Autriche ou de l'Angleterre, cette même traversée en quatre ou cinq jours, au lieu de huit, comme cela se pratique actuellement, sauf à ne pas toucher à Malte, si la concurrence l'exigeait ? Comment pourrions-nous dès lors être devancés dans cette ligne par M. Waghorn ?

La navigation dans la Méditerranée est plu-

calme et plus sûre que dans l'Adriatique ; l'ouragan la traverse moins, ne s'y fixe pas ; les marées y sont nulles et le niveau y demeure toujours le même, en sorte que le jeu alternatif du courant ne contrarie jamais l'entrée ou la sortie des baies. Quant aux fortunes de mer, nous ne croyons pas que M. Waghorn ait plus qu'un autre le privilège de les conjurer ; le retard qu'il a éprouvé dans sa traversée de Bombay à Suez et d'Alexandrie à Trieste en est une preuve suffisante. L'avantage est donc de notre côté, et il ne s'agit que de vouloir, pour assurer à nos paquebots d'Alexandrie à Marseille une supériorité que leur donne la force même des choses sur ceux de l'Angleterre et de l'Autriche.

Quant à la distance de Marseille à Londres, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur une carte de géographie, pour se convaincre que cette distance est moindre que celle de Trieste à Londres. Sous ce rapport encore, l'avantage de la vitesse nous est acquis, sans attendre que la grande ligne du chemin de fer de Marseille à la Manche soit exécutée. En outre il ne faut pas perdre de vue que la rapidité du voyage d'essai de M. Waghorn a tenu surtout à ce que son courrier a devancé de deux jours l'arrivée de la valise de Bombay à Alexandrie.

Tandis que les dépêches de l'Inde ne sont arrivées à Alexandrie que le 21 "octobre," à huit heures du soir, les lettres de M. Waghorn y sont arrivées en vingt-une heures et trois quarts, c'est-à-dire le 20 au matin ; elles avaient été données à Bombay, par son agent, au commandant du vapeur, avec prière de les remettre sans aucun délai, à Suez, à la personne qui les réclamerait en son nom. En effet, aussitôt après que la vapeur a jeté l'ancre à Suez, l'individu chargé de réclamer le paquet à l'adresse de M. Waghorn, a été le demander au commandant qui le lui a remis, et immédiatement il est monté sur un dromadaire, et sans s'arrêter nulle part il est arrivé le 20, à sept heures du matin, à Alexandrie ; le pli a été remis à M. Waghorn à dix heures du matin et à onze heures, le bateau a quitté Alexandrie. M. Waghorn ne pouvait donc pas manquer d'arriver à Londres avant les dépêches de l'Inde, qui n'étaient parties d'Alexandrie que le 22, en supposant même qu'il eût employé d'Alexandrie à Londres, par la voie de Trieste, autant de jours qu'emploient nos paquebots d'Alexandrie à Marseille.

Il résulte de la lettre que M. Waghorn vient d'adresser tout récemment au *Times*, qu'il aurait pu gagner encore sur la valise de Bombay à Suez une avance de deux jours, et que le steamer *Sémiramis*, au lieu d'arriver le 19 à Suez, sans le mauvais temps, y serait arrivé le 17, ce qui aurait réduit, en tout, le temps employé par le courrier de M. Waghorn, de Bombay à Londres à vingt-six jours, au lieu de vingt-neuf et demi.

Mais il n'est pas toujours facile de transporter quatre-vingt ou cent caisses de lettres comme on en transporte une ou deux, et la route de Suez à Alexandrie est loin d'être constamment praticable pour de lourds transports, comme elle a pu l'être pour le courrier de M. Waghorn ; d'ailleurs, en admettant que cette expérience pût être reprise avec succès, pourquoi la valise de Bombay n'aurait-elle pas recours aux mêmes moyens de célérité ? Ce qui est pos-

sible pour l'un, serait-il donc impossible pour l'autre ?

Ainsi, on le voit, de Bombay à Alexandrie, l'activité de M. Waghorn peut, dans tous les cas, être égalée ; d'Alexandrie à Londres, par la voie de Marseille, les chances de supériorité de vitesse sont toutes en notre faveur. M. Waghorn ne rencontrera pas, en toute saison, un concours de circonstances et de volontés aussi bien disposées et aussi promptes à le servir et, dans tous les cas, nous serions encore en mesure, par le privilège de notre position géographique, de lutter avec avantage, en imposant une plus grande activité à nos paquebots, par la voie de mer, et à nos courriers, par la voie de terre. Indépendamment des fortunes de mer dont il n'est pas plus exempt que les autres, lorsqu'il voudra renouveler son entreprise, M. Waghorn doit s'attendre à subir plus d'un nouveau genre d'obstacle.

Le *Times* lui-même exprime des doutes sur l'avenir de ce premier essai ; bien que, dans certains cas, la voie de Trieste lui paraisse plus rapide que celle de Marseille, par le service de la malle de l'Inde en Angleterre, il prévoit que M. Waghorn ne parviendra pas facilement en hiver, à faire passer dans les défilés du Tyrol une malle composée de plusieurs boîtes, et que les neiges sont de nature à occasionner un retard de plusieurs jours.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Trieste jalouse à Marseille ce commerce du Levant, et que l'Angleterre, de concert avec l'Autriche et l'Allemagne, luttent de zèle et d'efforts pour nous priver du transit de l'Inde ; cette lutte date de loin, et le voyage d'essai de M. Waghorn n'est que le couronnement d'une suite de projets médités dans l'ombre depuis longues années et une preuve de plus de cette invincible opiniâtreté du génie britannique, qui ne se lasse jamais et ne recule devant aucun obstacle, lorsqu'il s'agit de pousser à bonne fin une grande entreprise, quelque chanceux que puissent être les résultats. Il y a longtemps que la susceptibilité britannique souffrait de payer un tribut à la France pour le transport des dépêches de l'Inde ; M. Waghorn, qui, le premier, a traversé la mer Rouge sur un beau bateau à vapeur et qui semble rechercher les tâches périlleuses et difficiles, voudrait enfin affranchir son pays de ce tribut. Y réussira-t-il ? ce premier essai pourra-t-il se reproduire sur une plus grande échelle ? aura-t-il toujours le même élément de succès et les mêmes moyens d'exécution ? La France sera-t-elle sérieusement dépossédée des privilèges de sa position géographique, ou bien, n'est-ce là qu'un vain triomphe, une boutade d'amour d'amour-propre national, un pari dont l'Angleterre et l'Autriche ont voulu se donner le spectacle ? N'exagérons rien ; autant nous serions coupables de nous endormir dans une fausse sécurité, autant il serait ridicule de concevoir des craintes chimériques.

Il est rare de voir l'Angleterre renoncer à un projet acquis. Tout porte donc à croire que l'essai de M. Waghorn se renouvellera, qu'il sera repris en son œuvre et que de nouveaux efforts seront tentés pour le rendre plus efficace et le poursuivre jusqu'à ses dernières limites de perfection.

Quoi qu'il en soit de l'avenir de cette entreprise, elle n'en est pas moins un fait des plus graves qui doit éveiller toute la sollicitude de notre gouvernement et provoquer les mesures les plus promptes pour prévenir les consé-

quences désastreuses: qui pourraient en résulter pour notre commerce, si jamais elle venait à réussir. La présence du comte de Stadion, du commissaire aulique et de la direction du Lloyd, à l'arrivée du bateau de M. Waghorn, les vives félicitations dont il a été l'objet, le zèle empressé que l'Autriche a mis à lui venir en aide et à lui faciliter par tous les moyens possibles le succès de cette première tentative, les efforts incessants de Trieste pour s'agrandir aux dépens de Marseille et lui disputer le commerce des plus riches marchés de l'Asie, décèlent un plan bien arrêté et bien conçu dans la pensée qui préside à cette nouvelle ligue d'intérêts rivaux et qui l'encourage. A de pareils indices d'une concurrence infatigable, il est urgent d'opposer une concurrence non moins vive et non moins opiniâtre. Ce n'est qu'à ce prix que l'on maintient aujourd'hui son droit de grande nation et que l'on manifeste sa force.

—Epoque.

L'arrivée subite de l'empereur Nicolas en Italie, après avoir d'abord assez vivement préoccupé les esprits, semble n'être plus pour les curieux qu'un de ces événements vulgaires et fortuits, qui n'ont qu'un intérêt de vingt-quatre heures. Nous croyons qu'il y a au fond des motifs sérieux qui ont déterminé le voyage du czar, des raisons d'être moins indifférentes sur sa présence en Italie; et nous allons tâcher de les faire comprendre.

D'abord, il faut reconnaître qu'il y a toujours dans toutes les démarches de l'empereur de Russie quelque chose de ce goût fantasque et théâtral qui le caractérise. Le czar aime les effets brusques et imprévus, et il joue volontiers à la surprise, même avec sa famille. Sans vouloir assurément mettre en doute l'intérêt sincère qu'il porte à l'impératrice, nous croyons qu'il n'a pas été fâché de traverser l'Europe pour la venir voir. Il y a donc eu dans son voyage de ce penchant au bizarre et à l'inattendu, dans lequel il paraît se complaire; mais il y a encore ou autre chose.

On a dit que l'empereur venait de faire une concession considérable, comme chef suprême de l'Eglise russe, en autorisant la grande-duchesse Olga, sa fille, à embrasser le catholicisme pour épouser l'archiduc Etienne, neveu de l'empereur d'Autriche et palatin de Hongrie. Nous croyons qu'on s'est trompé. Le czar désire assurément beaucoup ce mariage; l'archiduc ne le désire pas moins, car la grande-duchesse est fort belle et sera fort riche; mais il y a à cette union des difficultés qu'il n'est pas au pouvoir de l'empereur tout seul de faire disparaître.

L'empereur, disions-nous, désire fort ce mariage. La situation de l'archiduc, qui est vice-roi de Bohême et palatin de Hongrie, serait de nature à favoriser singulièrement les vues du czar, qui tend à réaliser son idée favorite de l'agrandissement de la Russie par l'unité religieuse. La Bohême et la Hongrie, principalement peuplées de catholiques et de Slaves, lui paraissent spécialement propres à recevoir son influence et à subir une assimilation. L'Allemagne lui est une barrière qui l'arrête tout court, avec ses races germaniques, son catholicisme romain et même son protestantisme, et semblable à un fleuve qui rencontre un rocher infranchissable, le czar convoite la Bohême et la Hongrie comme une vallée par laquelle ses idées pourraient déboucher.

Il a donc fait demander, l'année dernière, la main de l'archiduc Etienne pour sa fille, la grande-duchesse Olga, par le comte Orloff, son aide-de-camp. A son grand étonnement, on demande n'a pas été agréé. La cour d'Autriche, dévouée au catholicisme, qui est la sauvegarde de l'Allemagne contre la Russie, n'a pas voulu donner un de ses archiducs à la fille du persécuteur des catholiques; et ce refus contenait à la fois un grand sentiment religieux et un bon sens politique.

On devine sans peine combien l'empereur a éprouvé d'humour de la fermeté de la cour d'Autriche, et tout ce qu'il a pu faire, ça été de la dissimuler assez pour qu'elle n'éclatât point à la face de l'Europe. Mais, comme il attache toujours le même prix à ce mariage, auquel l'archiduc tient beaucoup lui-même, il s'est bien gardé de rien faire qui détruisit toute espérance de le faire réussir. En outre, M. le prince de Metternich, qui, dans cette question, favorise assez ouvertement les vues du czar, lui a laissé entrevoir qu'il obtiendrait le consentement de l'empereur d'Autriche, s'il parvenait à lever la difficulté religieuse, c'est-à-dire s'il s'arrangeait avec la cour de Rome sur ce qui touche les catholiques de Pologne.

Voilà le motif vrai et sérieux du voyage de l'empereur Nicolas en Italie. Il désire sonder les dispositions du saint-père à son égard; et il est fort probable qu'il n'ira à Rome que dans le cas où elles lui seront favorables.

Le pape est donc maître de la situation. Ce faible vieillard tient en échec le bouillant et brillant empereur de toutes les Russies; et il dépend d'un mot de sa bouche de favoriser ou de briser ses projets.

Nous avons assez de confiance dans la sagesse du saint-siège, pour croire qu'il n'abandonnera pas les catholiques de Pologne. Ce sera là le grain de sable de l'écriture, qui l'invasion de l'Océan.

Premièrement, on peut dire à l'empereur Nicolas qu'il pourrait véritablement une œuvre impossible, en travaillant à l'unité de foi, considérée comme instrument politique. Ce qu'il fait là est tout simplement un plagiat de la politique de Louis XIV, qui a échoué. On peut donc prédire hardiment à ses efforts le sort qui les attend. Louis XIV, avec autant de puissance et plus de gloire, n'a réussi qu'à amener des malheurs dont la France a longtemps souffert. Quant à l'unité religieuse, il ne l'a point établie. L'empereur de Russie réussira bien moins encore; car, tandis que Louis XIV ne persécutait que des individus, lui, il persécute un royaume. Il a donc

à tuer en même temps une religion et une nationalité.

La moitié de cette tentative serait au dessus de ses forces. Deuxièmement, le saint-père ne saurait, sous aucun prétexte, livrer les populations catholiques de la Pologne aux vues unitaires du czar. L'empereur peut prendre la terre; mais les croyances sont placées si haut, que jamais son bras ne saurait les atteindre. Or, la saint-siège ne les abaissera pas. C'est la gloire éternelle de l'Eglise d'avoir résisté au fait brutal par l'idée; et le royaume des consciences est si solidement gardé par elle que les plus irrésistibles conquérants n'y entrèrent jamais.

Si l'empereur désire véritablement avoir vis-à-vis de la cour de Rome une situation honorable et régulière, s'il est déterminé à tenir un compte sérieux de l'action du pape sur les catholiques de Pologne, et des droits de ceux-ci à vivre dans la foi de leurs pères, nul doute que le saint-siège n'entre à cet égard dans des arrangements équitables; mais il tient dans sa main les destinées de la religion et de la liberté; qu'il ne les lâche pas sans avoir pris toutes ses sûretés pour elles. Quelle que soit l'autorité d'une parole impériale, que le saint-père ne s'en contente. Les droits des peuples ne sauraient jamais être sauvegardés avec trop de prudence. Qu'il demande un écrit, un concordat, afin que si jamais la cour de Russie venait à changer avec les circonstances, il fût au pouvoir du saint-siège de la mettre officiellement dans son tort aux yeux du monde. Ce n'est pas de la défiance, c'est de la précaution.—Epoque.

—On lit dans le *Morning Advertiser*.

«La société pour décourager le duel, autrefois dit société contre le duel, vient de publier un rapport. Cette société travaille utilement et sans ostentation à une grande réforme morale et sociale. La société compte aujourd'hui plus de 500 membres. Tous en devenant membres de la société, ont déclaré qu'ils ne se battraient jamais en duel. Parmi ses membres on compte le duc de Manchester, lords Westminster, Eldon, Ellingham, Burlington, Robert Grosvenor, Teignmouth, Glenely, Stourton, Arundel et Surrey, Ebrington, Lendon, Ashley et Morpeth, sir Robert Inglis, Sir Thomas Acland, Sir Thomas Baring, Sir Harry Verner, sir Launcelot Shadwell, M. William Couper, membre du parlement, M. Childers, membre du parlement, et le colonel Verner, membre du parlement.»

—Un fait remarquable et qui prouve la confiance des Irlandais dans le *libérateur*, c'est que malgré la famine qui semble les menacer, ils n'ont pas cessé de grossir, par de nombreuses offrandes, la cote du repeal. Ces malheureux, sans s'inquiéter de la misère et de la faim qui les attendent, apportent chaque jour à M. O'Connell une portion des ressources si nécessaires pour soutenir leur misérable existence. Un journal anglais, qui constate cette circonstance, assure que, vu l'état misérable de l'Irlande, cette année, les paysans, qui ont donné autant que les années précédentes, se sont privés proportionnellement d'une valeur quatre et cinq fois plus considérable.

—On parle d'un nouvel emprunt que la banque d'Angleterre aurait demandé à faire à la banque de France. On ne connaît pas encore la réponse de cette dernière.

—Lady Holland a laissé, par son testament, à lord John Russell, une rente viagère de 50,000 fr., qu'elle le prie d'accepter comme un témoignage de son es-time pour ses talents et sa conduite comme homme d'état.

—La maison où est né sir Walter Scott, à Edimbourg, est maintenant occupée par un cabaret.

—La vente tout récente du château de Voltaire a reporté l'attention publique sur le petit coin de terre où vécut si longtemps le patriarche de la philosophie du dix-huitième siècle. M. de G..., qui vient de parcourir la Suisse, nous donne à ce propos les détails statistiques suivants sur la petite localité littéraire. «Ferneu, nous dit-il, le village de Ferneu, que M. de Talleyrand a voulu conserver à la France en 1815 est sous le rapport administratif, le plus misérable village de France; c'est un chef-lieu de canton. Il appartient à la sous-préfecture de Gex, et il est oublié de tout le monde.—Le maire n'a pas de maison commune pour ses actes; il met ses commis dans sa cuisine et marie sur sa cheminée, ceci est à la lettre. Seule peut-être parmi toutes les communes de France, Ferneu n'a pas d'école. La justice de paix est sans prétoire; la nuit sans réverbères..... L'asile de Voltaire manque de lumières!»

—Le journal américain *Albany-Argus* évalue la récolte de blé aux Etats-Unis dans la présente année à 125 millions de bushels (environ 44 millions d'hectolitres). C'est la récolte la plus abondante qu'on ait encore faite dans l'Union américaine. On attribue cet accroissement, non seulement à la culture plus étendue, mais aussi à l'influence très favorable de l'été de cette année. La récolte en blé, dans le Michigan, a été proportionnellement plus forte que dans toute autre état, le Michigan, qui n'a que 400,000 habitants, a produit environ 7 millions de bushels (2,464,000 hectolitres) du meilleur froment.

Partie Judiciaire.

Vers la fin de l'année dernière, et depuis le commencement de cette année, nous avons eu assez fréquemment occasion de rapporter dans nos colonnes les circonstances singulières de vols qui dénotaient de la part de leur auteur tant de ressources inventives et d'habileté, que plusieurs journaux élevèrent des doutes sur leur authenticité. Eh bien! il est constant aujourd'hui que l'auteur de tous ces vols est un seul et même individu, le nommé Rioussel, dont nous annonçons dans notre précédent numéro l'arrestation, et qui, par ses aveux, constate l'exactitude de tout ce que nous avons rapporté, et y ajoutant même des détails plus bizarres encore.

Nous ne rappellerons que deux des vols de cet individu dont nous avons parlé dans leur temps avec réserve, et dont les circonstances, maintenant racontées par lui, se produiront dans toute leur excentricité au jour prochain des débats publics.

Vers le milieu du mois de mars dernier, Rioussel, sous le nom de M. de Montagu, qu'il prenait à l'occasion, se fait annoncer de grand matin chez une actrice du théâtre des Variétés Mlle Louise M.... Ce qu'il a lui communiquer est d'une extrême importance, dit-il, et ne souffre pas de retard. La femme de chambre, qui a eu occasion déjà de le voir, l'annonce à sa maîtresse, et celle-ci après quelques instans donnés à une toilette du matin, ordonne qu'on le fasse entrer. Le faux Montagu lui explique alors qu'une tierce personne a une communication de la plus haute importance à lui faire, qu'il s'agit d'un fait qui intéresse au plus haut point M. X..., personnage des plus honorables qui porte un intérêt tout particulier à la jeune actrice. Celle-ci toute émue, demande ce qu'elle peut faire en cette circonstance et comment elle peut être utile à M. X....

Rioussel lui explique alors que la personne dépositaire du secret important dont il s'agit n'a pas voulu venir chez elle pour ne pas la compromettre, mais qu'elle l'attend au café qui se trouvent au coin de la rue l'écliquier et du faubourg Saint-Denis, où il s'offre à la conduire. Bref, on se met en route; arrivés au café ils ne trouvent personne; Rioussel fait servir un rafraîchissement à la jeune actrice, et sort pour aller chercher l'individu qu'il a annoncé. Au lieu de cela il prend un cabriolet, court à la rue de Trévise au domicile de l'actrice, dit à la femme de chambre qu'il vient la chercher de la part de sa maîtresse, et l'emmène place Breda, dans un café où il lui dit de l'attendre quelques minutes. Il retourne alors à l'appartement de la cité Trévise, s'empare d'une montre avec sa chaîne d'or et de quelques bijoux, entre autre d'un médaillon renfermant une boucle de cheveux blancs; puis il vient rejoindre l'actrice qu'il a laissée au café, et la décide à accepter un déjeuner tête-à-tête, qui a lieu place du Louvre à l'hôtel des étrangers.

Ce ne fut que plus tard en rentrant au logis, que l'actrice reconnut que son élégant amphitruon n'était qu'un voleur doublement coupable.

Un autre fait, plus singulier peut-être encore, et dont nous avons également parlé, est celui-ci:—C'était vers la fin de l'hiver, M. Jules F..., après une nuit agréablement passée au bal, retournait, en suivant le boulevard, à

son domicile, lorsqu'il fut accosté, à la hauteur du faubourg Montmartre, par un jeune homme d'excellentes manières, en toilette de bal également, et qui, sous le premier prétexte venu, lia conversation avec lui.

Tout en cheminant, le jeune homme, faisant allusion à la regrettable coutume des soupers, exilée aujourd'hui de nos raouts à la mode, demanda à M. Jules F... s'il ne mangerait pas volontiers une douzaine d'huîtres. L'air piquant et apéritif du matin prédisposait sans doute M. F... à accueillir favorablement cette gastronomique ouverture : on entra au café Duran, au coin du Faubourg Poissonnière et l'on arrosa quelques douzaines d'huîtres de Cancale de deux ou trois bouteilles de santeruc et de meursault.

M. Jules F..., dont le convive fortuit faisait preuve non seulement d'un robuste appétit, mais encore d'excellentes manières et d'un esprit agréable et cultivé, l'engagea, le déjeuner fini et la note payée à frais communs, à venir à son domicile, situé tout proche, pour y déguster de certain rhum reçu directement en cadeau d'un planteur de la Jamaïque. Le rhum était excellent, et l'on y fit si bien fête, que M. Jules F..., déjà fatigué d'une nuit sans sommeil, ne tarda pas à s'endormir dans un fauteuil.

Rioustel alors, car c'était lui, le porta sur son lit, desserra sa cravate et ses bretelles, et le disposa de son mieux pour que son sommeil ne fût pas troublé ; puis tous ces petits soins accomplis, il enleva de sa chemise une épingle en brillants, ôta de son cou sa chaîne et sa montre, ouvrit son secrétaire, et y trouvant 400 fr., en prit 200. « J'aurais pu tout prendre, dit-il en racontant ce vol singulier ; mais ce jeune homme avait été si bienveillant, si gracieux pour moi, que je me fis scrupule de ne pas lui laisser au moins 200 fr. pour payer son loyer, car on était à la veille du terme. Quant à son épingle et à sa montre, c'était pour lui chose de peu d'importance et qu'il pouvait sans inconvénient remplacer un peu plus tôt, un peu plus tard. »

Rioustel, qui raconte avec la même franchise nombre d'autres faits aussi excentriques, ne se borne pas, au surplus, à avouer des vols sur lesquels l'attention de la justice avait été appelée ; il en signale de tous récents, un entre autres qu'il a commis le mois dernier, et qu'il importe de faire connaître dans l'intérêt des personnes nombreuses qui recourent à la publicité pour se procurer des emplois.

Une dame d'un certain âge, logée à Paris, rue et hôtel Croix-des-Petits-Champs, ayant fait insérer dans les *Petites-Affiches* une note pour demander une place d'institutrice dans une famille, Rioustel se présente chez elle, l'entretint des connaissances qui lui paraissaient nécessaires pour occuper cet emploi, et finit par la prier de lui donner un modèle de son écriture. Tandis que la brave dame écrivait en concentrant toute son attention sur son papier, il enleva de la cheminée une montre d'or et une chaîne. Puis, comme dans la conversation l'institutrice lui avait parlé d'un M. Petit, demeurant rue de Bondy, lequel désirait avoir près de lui une jeune dame de compagnie, il se rendit à ce domicile, où ne trouvant que la domestique, qu'il éloigna en l'envoyant chercher un cahier de papier à lettre pour écrire, disait-il, à son maître, il vola quelques couverts d'argent, une montre et des bijoux.

Cet effronté voleur, dont plus d'un tour rappelle les ingénieuses inventions des héros de *Le Sage* et de *Cervantes*, accélérant par ses aveux la marche de l'instruction judiciaire commencée contre lui, comparaitra sans doute bientôt devant le jury, dont le rend justiciable une soustraction de 1,000 fr., au préjudice de M. Thoré. — *Courrier de l'Europe*.

POLICE CORRECTIONNELLE.

LE PORTRAIT.

Un de ces artistes méconnus, qui cumulent les fonctions de perruquier et de peintre en miniature, comparaitrait aujourd'hui en police correctionnelle. Il était prévenu de voies de

fait envers une marchande des quatre saisons, Cornélie Barbillon. Cette femme avait eu l'idée de se faire peindre avec un énorme caniche sur ses genoux. Mais, quand l'artiste parla d'argent, de profonds dissentiments éclatèrent, ce qui donna lieu à deux procès : le premier s'est dénoué en justice de paix ; c'est le second qui vient de s'agiter.

Le prévenu a déclaré se nommer Narcisse-Floraléal Verdure, et être artiste-peintre.

Cornélie : Ne l'écoutez pas, M. le président, il est perruquier ; c'est un merlan.

Le prévenu : Je m'occupe de barbes et de coupes de cheveux, à la vérité, mais en amateur et dans mes moments perdus.

M. le président : Vous êtes inculpé de vous être livré à des voies de fait contre...

Le prévenu : La femme Barbillon, je le sais.

Cornélie : Dites donc, barbier, est-ce que cela vous écorcherait la bouche de dire Mme Barbillon ?

M. le président : Voyons, Madame, puisque vous paraissez avoir une grande démanigaison de parler, parlez. De quoi avez-vous à vous plaindre ?

Cornélie : De quoi j'ai à me plaindre !.. Je me plains de ce que ce marchand de purée au crouton m'a assassinée.

M. le président : Racontez les faits sans y mêler d'injures.

Cornélie : J'avais donc commandé mon portrait à ce perruquier ; nous étions convenus de 8 fr., *ressemblance garantie* ; mais, lorsque mon cuisinier a eu fini sa sauce, il a exigé 16 fr. ; j'ai refusé de les lui payer, et il est venu jusque chez moi me taper, sans égard pour mon pauvre sexe. J'en ai été malade pendant plus de trois semaines.

M. le président : Quels coups vous a-t-il portés ?

Cornélie : Des coups de toutes couleurs : des coups de pied, des coups de poing, des caillottes et des gilles illuminées.

M. le président : Avez-vous été malade ?

Cornélie : Je crois bien ! j'en ai eu une révolution ; l'*harborisse* qui demeure en face de chez moi m'a vue accourir chez lui plus morte que vive ; il m'a donné pour quatre sous de cassis. Je demande 400 livres de rente pour tous dommages-intérêts.

M. le président, au prévenu : Pourquoi avez-vous frappé cette femme ?

Le prévenu : Je ne l'ai pas frappée. J'étais convenu avec elle de lui faire son portrait moyennant 8 francs ; mais elle a eu la fantaisie de faire peindre son chien ; alors je me suis dit ; je prends 8 fr. par tête ; or, ils sont deux, cela fait 16 fr. ; Mme Barbillon n'a pas voulu entendre de cette oreille-là, et je l'ai fait appeler chez M. le juge de paix, qui l'a condamnée à me payer 12 fr.

Cornélie : J'ai monté deux cents fois en omnibus avec mon caniche, et jamais un conducteur n'a eu l'indélicatesse de me faire payer la place de mon animal....

Le prévenu : Je me suis présenté chez Mme Barbillon, mon jugement à la main, pour toucher mon dû ; elle m'a ouvert une bouche comme la baloïne ; j'ai cru qu'elle allait m'avaler ; puis, elle s'est armée de son manche à balai, et m'en a envoyé une douzaine de coups.

M. le président (à la plaignante) : Pourquoi ne vous êtes-vous pas empressée d'exécuter la sentence de M. le juge de paix ? elle était juste, vous deviez vous y conformer.

Cornélie : Écoutez-moi ; la Lorraine, une dame de mes amies, s'est fait peindre avec son éventaire, garni de crevettes.... Il y en avait bien trois cents, des crevettes... Eh bien ! son peintre ne lui avait fait payer que pour une tête...

Le tribunal, interrompant Cornélie Barbillon, a renvoyé le pauvre artiste perruquier-peintre des fins de la plainte. « Dors tranquille, mon ange, lui dit sa terrible adversaire, j'te vais battre un petit rappel ! »

PARTIE RELIGIEUSE.

Des lettres particulières, en nous confirmant l'heureuse nouvelle de la conversion de M. Newman, assurent aussi que cet événement a eu lieu plus tôt que l'honorable chef du parti puseyiste n'avait l'intention de le réaliser. Il paraît que la grâce a devancé les projets de l'homme et que Dieu a disposé de cette belle âme avant le jour où M. Newman voulait se donner à lui. C'est dans la chapelle attachée à son habitation de Little more que le célèbre théologien a abjuré les erreurs de l'anglicanisme. Il a été reçu au sein de l'Eglise par le R. P. Dominique, provincial de l'ordre des Passionnistes en Angleterre.

On pourra bientôt apprécier l'importance de cette conversion par ses résultats, qui semblent devoir être immenses pour les destinées religieuses de l'Angleterre. Les catholiques de ce pays comptent aujourd'hui dans leurs rangs le plus éminent que l'Eglise anglicane ait eu depuis un siècle. Les protestants trouveront en lui un terrible adversaire dans les controverses qui s'engageront à l'avenir. Catholiques et protestants se préoccupent beaucoup de ce que va faire M. Newman ; on se demande s'il embrassera la vie active du missionnaire, ou s'il se retirera dans un cloître. On ignore complètement quels sont ses projets ultérieurs, et peut-être ne les sait-il pas lui-même. Il prendra le parti que la voix de Dieu lui assignera ; et il est certain d'avance que, dans les desseins providentiels, ce parti sera, sous tous les rapports, le plus sage, le favorable à la cause de la vérité.

Depuis six à sept jours que nous avons annoncé la conversion de M. Dolgairn, un des plus fervens disciples de M. Newman, nous avons appris plusieurs autres abjurations. M. Ambrose St-John a suivi l'exemple de MM. Ward et Newman ; il était, comme eux, membre de l'université d'Oxford ; il avait le grade de maître ès-arts, qui répond, chez nous, à celui de licencié, et était attaché au collège de l'église du Christ. M. Stanton, du collège de Brancinose ; M. Bowles, du collège d'Exeter, et M. Albany Christie, du collège d'Oriel, viennent aussi d'embrasser le catholicisme.

Les révérends MM. Capes et Meyrick, récemment convertis, ont été nommés professeurs au collège catholique de Prior-Park, où sept personnes distinguées ont été admises la semaine dernière, comme nous l'avons dit, dans le sein de l'Eglise catholique.

On écrit de Dungarvan (Irlande) à un Journal de Dublin, que M. Rodolphe Greene, avoué de cette ville, a embrassé la foi catholique le 1er octobre. Ce gentleman appartient à une famille des plus anciennes et des plus honorables du pays. Son fils l'avait devancé il y a un mois dans le sentier de la vérité.

Tous ces faits sont significatifs. La presse anglaise s'accorde à reconnaître le coup terrible que porte à l'Eglise anglicane la conversion de M. Newman et de ses amis les plus distingués. Ces événements ébranlent les esprits qui ont été, jusqu'à ce jour, les plus fermes dans leurs convictions.

Une lettre particulière, que nous recevons de Londres, nous apprend que l'Eglise anglicane a chaque jour encore à déplorer la perte de quelques-uns de ses ministres. Ce sont surtout les universités qui voient s'éloigner d'elles ceux de leurs membres qui, par leurs sciences et leurs vertus, contribuaient davantage à leur gloire. C'est un bel hommage rendu à la vérité catholique, que l'empressement des hommes les plus savants et les plus purs d'une église hérétique à rentrer, en nombre si considérable, dans l'unité de la foi et à courber leur intelligence élevée devant l'autorité de succession de saint Pierre.

Aux noms des convertis, que nous avons déjà fait connaître, nous ajoutons les suivants, qui n'ont pas encore été publiés par les journaux de l'Angleterre, et que nous transmet notre correspondance : MM. E. G. Browne, du collège de Saint-David (Lampeter), qui était vicaire de Bawdsey ; F. W. Faber, autrefois fellow du collège de l'université d'Oxford, et, depuis, curé d'Elton ; J. Rowe, Esq, du collège de la Trinité de Cambridge ; C. Cholmonely, esq, du collège de Ballial, Oxford.

FEUILLETON.

SIX MOIS D'INDEPENDANCE.

CHAPITRE II.

LES TYRANS D'UN HOMME LIBRE.

(Suite et fin.)

Sa vie s'employait toute entière à la solution d'un problème difficile : satisfaire de nombreux goûts de dépense avec un revenu plus que modique ; et le généreux abandon fait à Emile par M. d'Héricourt lui apparut tout à coup comme une formule algébrique propre à faciliter ses calculs.

Sa famille se composait d'une mère dont le caractère était faible et l'esprit nul ; plus, une sœur coquette et jolie qui, même pendant la durée d'un plaisir, songeait avec un regret dévorant au plaisir qui lui échappait. Charles se dit que mieux valait un beau-frère avec quatre cent mille francs, que l'espoir lointain de la maison plus brillante d'un ami.

Son plan fut bientôt arrêté, et sa sœur se promit de le seconder de tout son pouvoir. Il employa toute son adresse à entretenir une sorte d'aigreur entre Emile et sa cousine, et Mlle d'Alby, stimulée par l'espoir d'un mariage avantageux, déploya tout son génie dans la manière adroite dont elle manœuvra pour se trouver sans cesse sur les pas d'Emile.

Un soir enfin, Gertrude d'Alby murmura si tendrement un nocturne à deux voix qu'elle chantait avec Emile, elle accompagna un morceau de violon avec une intention si évidente de le laisser briller à ses dépens ; la mère fut si sottement empressée et affectueuse, que tout à coup Emile, averti du danger par sa propre faiblesse, comprit que la suite était sa meilleure ressource, et il annonça sans affectation son départ pour le surlendemain.

Gertrude pâlit et sembla se soulever avec effort pour regagner, dans un coin du salon, un groupe de jeunes personnes où bientôt l'effroi se manifesta : Mlle d'Alby venait de s'évanouir. Emile, troublé par les pensées qui venaient l'assaillir, s'esquiva dès qu'il le put docemment, et la nuit il rêva que, métamorphosé en cheval sauvage, il franchissait avec rapidité de vastes steppes sans limites.

Il jouissait avec orgueil de sa liberté ; le vent se jouait dans sa crinière ; il aspirait avec délices le parfum des hautes herbes que froissaient ses pieds agiles ; tout à coup un ennemi invisible lance sur lui le fatal lacet ; vainement il se débat contre les nœuds multipliés dont il se sent enveloppé ; un dernier et terrible effort va terminer sa vie ou rompre ses liens !... il se réveille tout haletant..., et voit avec stupéfaction, devant son lit, Charles d'Alby qui se précipite dans ses bras.

—Qu'est-il arrivé ? s'écria Emile effrayé.

—Il est arrivé ! répond Charles avec un accent guttural ; ce que j'aurais dû prévoir depuis longtemps !... J'ai eu à soutenir d'horribles combats entre une délicatesse peut-être exagérée et mes affections les plus chères ; maintenant le silence me paraît coupable, lorsque d'ailleurs il n'est plus commandé par les mêmes motifs.

Ici Charles s'arrêta par un artifice oratoire, s'assit d'un air sombre près d'Emile, qui l'écoutait avec anxiété, la tête appuyée sur sa main ; avec ces mots semblèrent s'échapper péniblement du fond de sa poitrine :

—Ma sœur t'aime... Je me confie à l'honneur d'un ami...

Lo pauvre Emile ouvrit trois fois la bouche : aucun son ne sortit.

—Ne me réponds pas, s'écria habilement son interlocuteur, je ne veux pas profiter de l'émotion..., de l'entraînement du moment ; mais suspends ton départ ; voyons-nous souvent ; étudie le caractère de ma sœur, et si tu crois pouvoir lui confier ton bonheur... (Ici sa voix s'a-

tendrit,) songe à tout celui que j'éprouverai de pouvoir joindre le dévouement d'un frère à l'affection d'un ami.

En finissant ces mots, il serra convulsivement la main qu'il tenait dans les siennes, et sortit.

Emile, écrasé sous le poids de cette confiance, et convaincu, comme l'ont assuré tous les habiles physiologistes, que la position horizontale est celle qui convient le mieux dans les grandes crises de l'âme, rejeta sa couverture sur sa tête. Bientôt son imagination lui rendit le service de faire défiler successivement dans cette manière de chambre noire, son oncle, un contrat à la main ; sa cousine levant vers lui ses beaux yeux adoucis : le Vésuve, dont la fumée argentée montait en colonne vaporeuse et diaphane vers un ciel d'azur qui se répétait dans le miroir d'une mer unie et calme ; le Colysée retrouvant à la clarté douce et incertaine de la lune ses antiques splendeurs ; la place Saint-Marc et les gondoles silencieuses. Puis, toutes ces images pâliaient, s'effaçaient peu à peu, et des contours plus vifs, plus arrêtés, retraçaient les traits de Gertrude animés par l'espérance et la joie ; un doux regard cherchait son regard ; une voix émue répondait à la sienne ; lorsque tout à coup ces beaux yeux se ferment, les lèvres qui laissaient échapper des sons si harmonieux se décolorent, les longues tresses entrelacées de fleurs se détachent et tombent en désordre sur des épaules qui s'affaissent...

—C'est à devenir fou ! s'écria Emile en se précipitant au milieu de la chambre.

CHAPITRE III.

LE PLAISIR ET LE BONHEUR.

Emile employa une partie de la journée à délibérer sur ce qu'il voulait faire, et, comme tous ceux qui ont la prétention de se diriger par leur propre impulsion, il finit par prendre le parti vers lequel il se sentait le moins entraîné. L'humanité, la politesse même ne lui prescrivaient-elles pas d'aller chez Mme d'Alby ? il céda à ces considérations secondaires.

Gertrude parut troublée à son aspect ; et sa rougeur, son apparente confusion lui donnèrent des grâces nouvelles auxquelles l'amour-propre flatté prêta tant de forces, que le pauvre Emile, à la fin de la soirée, parlait du voyage d'Italie comme d'un projet vague et lointain.

Charles, satisfait de ce premier succès, ne fit aucune allusion à la scène du matin, et se contenta de ne pas quitter son ami d'une minute. Mais lorsque, livré à lui-même dans la solitude de son appartement, Emile vit les fenêtres de Marie ; lorsque, mettant sa dignité à couvert derrière son rideau, il suivit de l'œil l'ombre légère qui se dessinait sur celui de sa cousine, alors le remords le saisit. Un sentiment sincère l'éclaira sur sa propre faiblesse, et lui fit entrevoir le piège tendu à sa vanité ; mais au lieu de comprendre qu'il serait bien plus victorieusement de sa volonté en avouant ses torts qu'en les prolongeant, il recula avec effroi devant cette prétendue dégradation. Enfin, après de longues méditations, il crut trouver un admirable moyen terme.

M. d'Héricourt, enveloppé dans une robe de chambre de molleton, lisait son journal, les pieds sur les chenets, et à demi engouti dans son grand fauteuil à roulettes, lorsque Emile, entrant avec impétuosité, lui demanda son entremise auprès de sa cousine. L'oncle écoute avec beaucoup de froideur le récit animé de griefs qui lui sont forts connus, et posant ses lunettes sur la cheminée :

—Mon cher enfant, dit-il doucement, lorsque j'ai abdiqué toute espèce d'influence sur toi, c'était, tu t'en souviens et je t'en ai averti, pour jour aussi de mon indépendance, vivre à ma guise, et ne plus m'embarasser l'esprit de tous les petits incidents qui fourmillent dans la vie d'un jeune homme. Il y a de ce marché à peine huit jours, et déjà, manquant à l'une des clauses, tu veux que j'intervienne dans tes querelles d'amour ! Je ne suis plus ton guide, tu n'as pas besoin de conseiller, et quant au rôle de confident, je ne puis l'accepter. Arrange

tes affaires toi-même ; et, dût le résultat être peu favorable, tu auras toujours l'immense avantage d'exercer ta volonté, cette noble faculté de l'homme libre... Maintenant, permets-moi d'achever mon journal.

Emile, un peu confus, n'osa pas insister, et rentrant chez lui dans un transport de colère qui n'attendait pour éclater que l'absence de témoins, il arpenta sa chambre à grands pas. Cette marche précipitée lui fit heurter sa malle ouverte dans un coin, et attendant le terme de ses irrésolutions. Ce fut pour lui ce qu'est la lumière soudaine d'un phare pour le pilote incertain et perdu dans l'obscurité, près d'une côte semée d'écueils. Il sonna vivement, se met avec ardeur à rassembler tout son bagage de voyageur, et espère à force de diligence échapper à la surveillance de Charles d'Alby ; mais Albert de Bertouville entra subitement :

—J'allais m'excuser de venir te déranger si matin, mon cher Emile ; mais je vois que je n'avais en effet pas un moment à perdre. J'ai appris que tu projetais un voyage en Italie, et je suis venu te prier de changer quelque chose à ton itinéraire. J'ai reçu l'ordre de me rendre prochainement à Pétersbourg, et je serais heureux de voyager avec toi.

—Mais, mon cher ami, tu me proposes un singulier moyen de voir l'Italie ?

—Que t'importe ? libre comme tu l'es, tu voyages pour ton instruction et pour ton plaisir ? Eh bien ! étudier le Nord ou le Midi, n'est-ce pas le même résultat ? et je me flatte qu'une association avec un ami te sera plus agréable qu'une excursion solitaire, dans laquelle tu n'auras personne qui partage tes sensations, écoute tes remarques ; l'admiration a besoin de s'exhaler, sinon elle se refroidit et s'éteint. Puis une idée jaillit d'une autre idée, comme l'étrincelle sort du caillou sous le fer qui le frappe. Ton voyage, terne, languissant, sera sans aucun fruit.

—Mais, mon cher, enfin, j'aime les arts, tu le sais, et un voyage en Italie...

—Allons donc, routine que tout cela !... Les arts..., l'Italie, sont des mots qu'on a coutume d'atteler ensemble ; mais n'est-il pas mille fois plus piquant pour un amateur éclairé des arts d'aller observer leur progression vers le Nord, que leur décroissance dans le midi ?

—Mais le climat ?...

—Ah ! j'étais sûr que tu allais me jeter le ciel bleu à la tête ! Mon cher ami, tout le monde a vu le soleil ; moi, j'en ai la satiété du soleil ! Mais traverser ces belles forêts de pins qui semblent ne devoir jamais secouer leurs blanches chevelures de frimas ; mais parcourir avec la rapidité de la pensée ces larges routes silencieuses et glacées qui conduisent à la ville des géants, voilà de grands et magiques spectacles ; voilà ce qui doit causer des émotions neuves et profondes. D'ailleurs l'amitié, dis-moi, n'a-t-elle pas quelques droits ? Et ne peux-tu, pour me causer une grande joie, substituer une fantaisie à une autre fantaisie ? Car si j'allais au Midi, le mérite eût été grand de m'accorder la permission de faire suivre à ma voiture l'ornière de la tienne ?... Un dernier mot, je te laisse la matinée pour réfléchir ; ce soir, ton consentement, ou brouillés pour la vie...

Albert sortit avec vivacité, et Emile l'avait à peine perdu de vue qu'il courut à son antichambre.

—Jo n'y suis pour personne, cria-t-il de toute la force de ses poumons, sans exception... entendez-vous.

Et deux bons verroux tirés sur lui augmentant sa sécurité, il se mit à réfléchir avec calme à sa situation. Tout à coup, une idée nouvelle illumine son esprit.

—Comment n'avais-je pas songé plus tôt à cette excellente ressource ? se dit-il joyeusement. Je me sauve dans ma terre ! je vais savourer le charme de la propriété et les plaisirs de la campagne pendant ce reste d'automne. D'ailleurs, il était messéant de montrer tant d'indifférence pour le beau présent de mon oncle. Je vais prendre possession ; la chasse, la pêche, les soins à donner à mon domaine rempliront délicieusement mes journées, et j'échapperai ainsi à la sollicitude trop empressée de mes amis ; car

je veux m'esquiver sans bruit et m'entourer du plus sévère incognito.

Ce plan bien arrêté, Emile donna l'ordre à son valet de chambre de hâter les préparatifs de son départ, et écrivit à son oncle un billet pour l'informer de sa résolution; puis, jetant un regard de regret sur les fenêtres de Marie, il rassembla quelques livres destinés à remplir le loisir de ses soirées.

Une lettre qu'on vint lui remettre interrompit ses travaux. Il l'ouvrit avec un sentiment d'impatience et de contrariété qui l'eût fait croire doué de la seconde vue, et voici ce qu'il lut :

« Mon cher Emile, l'intérêt constant que vous m'avez toujours montré me fait recourir à vous dans une circonstance qui, malgré sa futilité apparente, peut décider du destin de toute ma vie.

« Vous connaissez la princesse Sercof; vous savez aussi que j'aime passionnément sa cousine, et qu'elle exerce sur le père d'Isaure une influence sans bornes; cette influence est au moment d'arracher un consentement refusé jusqu'ici; mais l'enfant de la princesse, si longtemps malade, doit, dit-on, compléter sa guérison par quelques bains de mer; malgré la saison si avancée, on envoie la princesse à Dieppe. Elle a vainement cherché une habitation convenable.

« Tout à coup, j'ai songé à la belle terre qu'on vient de vous donner à la porte de Dieppe. J'en ai parlé à la princesse; elle a saisi cette espérance avec transport. Si vous consentez à la louer, elle y passera jusqu'à l'hiver; elle compte même m'y réunir à Isaure et à son frère, et amener ainsi la conclusion de mon mariage.

« Je ne perdrai pas d'inutiles paroles à vous démontrer les conséquences funestes qu'aurait sans doute pour moi la destruction de ce plan. Vous n'habitez pas votre terre; mais dusiez-vous abandonner quelque projet champêtre, vous n'hésitez pas, j'en suis certain, entre la certitude d'amener le bonheur d'un ami, et le sacrifice de vos plaisirs. Je connais votre cœur, mon cher Emile, et c'est à lui que je confie mon sort avec sécurité.

« LUCIEN DE CERNAY. »

— Ah! c'en est trop! s'écria Emile en froissant la lettre avec fureur: ma cousine est offensée, mon oncle m'abandonne, mes projets les plus chers sont contrariés, et me voilà enfin chassé de ma propre terre, sous peine de passer pour un être égoïste et inhumain!

Cette énumération de ses griefs contre le sort attendrit tellement le pauvre Emile sur son propre compte, qu'il se laissa retomber sans force près de son bureau, et, la tête appuyée dans ses mains, il se livra à de profondes réflexions, et à un tardif examen de conscience dont le résultat fut une courageuse résolution. Relevant donc son front avec énergie, il vit devant lui... Charles d'Alby, à qui une malheureuse inspiration avait fait forcer sa porte.

— J'ai appris, mon cher Emile, dit-il d'un air affectueux, l'incartade d'Albert, et j'ai pensé qu'elle avait dû te causer de l'ennui; pourtant, rien de si simple que de te débarrasser de lui en n'allant ni à Pétersbourg ni à Rome, et il me semblait, ajouta-t-il en souriant, que tu penchais vers ce projet. Du reste, nous occupons pas de cela maintenant; je te prévient que j'ai disposé de ta matinée. Tu n'as sans doute pas oublié cette délicieuse Polonoise, la comtesse Cerkowitz, dont la maison, temple des arts et de l'élégance, n'est ouvert qu'à un petit nombre d'élus! Eh bien, elle a été tellement ravie du nocturne que tu as chanté l'autre soir avec ma sœur (et il est certain que jamais deux voix ne se sont unies plus harmonieusement), qu'elle a improvisé une charmante matinée musicale pour-aujourd'hui, et qu'elle a supplié ma mère d'obtenir de Gertrude et de toi une seconde représentation du nocturne.

Toutes ces flatteries restèrent sans effet, Emile ne l'écoutait pas; il s'avança d'un pas ferme vers son secrétaire, en tira le contrat reçu il y avait bien peu de temps avec ivresse, et le déchira froidement.

— Que fais-tu? s'écria Charles épouvanté.

— Je renonce à mon indépendance pour assurer ma liberté, répondit Emile, je vais de ce pas porter ces lambeaux à Mr. d'Héricourt, et

le supplier de redevenir mon oncle, comme par le passé.

Charles resta pétrifié!... Après un moment de silence, il saisit brusquement son chapeau.

— Un fou, dit-il, ne mérite ni l'affection d'une femme, ni l'intérêt d'un ami; ma sœur, j'espère, saura t'oublier, et pour mieux la persuader, je joindrai l'exemple au précepte... Adieu...

Emile, appréciant la valeur d'une amitié si promptement dissipée, courut chez M. d'Héricourt; il lui présenta le contrat anéanti, et se précipitant dans ses bras :

— Reprenez vos dons, mon cher oncle, dit-il, et rendez-moi votre tendresse, j'aurai fait un admirable échange.

Les yeux du bon M. d'Héricourt se mouillèrent, et serrant Emile sur son cœur :

— Je ne puis, répondit-il, te rendre ce que tu n'avais jamais perdu; mais je vais, ajouta-t-il en souriant, te proposer un autre échange... Une espèce de manie épistolaire s'est introduite dans la maison; il s'établit des correspondances d'une chambre à l'autre, et voici, en retour de tes papiers, une lettre que je te permets de lire.

Emile, reconnaissant l'écriture de sa cousine, prit avec émotion la feuille ouverte que M. d'Héricourt lui tendait.

« Mon bon oncle, disait Marie, il est convenu qu'on écrit ce qu'on n'ose dire; cependant une espèce de mauvaise honte m'a tant fait souffrir ces derniers temps, que j'aurais bien su la vaincre, si la crainte de vous affliger ne m'eût rendu muette indéfiniment. Il me faut ne plus me sentir sous votre regard si pénétrant et si tendre, ne plus vous entendre dire avec un si doux accent : Chère Marie!... pour avouer que j'ai eu bien du chagrin. Et pourquoi tout ce chagrin? Parce que j'ai été sotté, extravagante, que j'ai laissé étouffer par la vanité tous mes bons sentiments. Dix fois j'ai bien vu qu'Emile attendait un mot d'encouragement pour revenir à moi, et c'était un mot piquant qui arrivait. Je ne voulais pas lui permettre d'amour-propre, et je sacrifiais tout au mien; je ne voulais pas me souvenir qu'on dit aux hommes en nissant : Soyez fiers, et aux pauvres femmes : Soyez humbles et soumises. C'était bien injuste! aussi je payais cher, je vous assure, mes belles épigrammes, et mon cœur se serrait à m'étouffer, tandis que je ne sais quel mauvais démon me soufflait ces méchantes paroles; et maintenant que le repentir est venu, Emile va partir! Emile aura la pensée que mon orgueil l'a emporté sur mon affection pour lui, sur tous mes souvenirs d'enfance! Oh! mon Dieu! que faire pour éviter ce malheur! Mon bon oncle, vous prendrez pitié de votre petite Marie. Emile saura par vous ce que, j'en suis sûre, j'aurais le courage de lui dire s'il était là, et je serai moins à plaindre pendant son absence. Oh! cette Italie, je la hais! Mais vous, cher oncle, combien je vous aime! »

La voix d'Emile, un peu tremblante au commencement de cette lecture, s'affaiblit tellement peu à peu, que les dernières phrases devinrent inintelligibles; M. d'Héricourt le prit doucement par la main, et l'entraîna chez Marie; elle était devant ce métier qui servait de prétexte à ses rêveries.

— Mon enfant, lui dit-il, j'ai trouvé nos courriers trop lents, j'apporte la réponse.

Emile se précipita aux pieds de sa cousine.

— Marie, s'écria-t-il, ne haïssez pas l'Italie, car je voudrais la voir un jour avec vous, et je sens que je ne pourrai plus aimer que ce que vous aimez.

Marie lui tendit la main en pleurant.

— Le seul pays où je ne pourrais pas vivre, dit-elle, c'est celui qui nous verrait brouillés; mais cela n'arrivera pas, reprit-elle avec son naïf sourire, car maintenant je demanderai pardon avant d'avoir tort.

Emile couvrit de baisers la petite main qui lui était livrée; puis se levant d'un air grave :

— Mon oncle, dit-il, s'il en est temps encore, je suis prêt à prendre l'emploi que vous me destinez; rien ne me coûtera pour obtenir Marie.

— Mon cher enfant, dit M. d'Héricourt, j'ai parlé d'une épreuve... eh bien, tu l'as subie victorieusement, je n'en veux pas d'autre. Ne nous quittons plus, et raconte-moi les vicissitudes de tes quinze jours de liberté.

Emile fit, avec assez de gaieté, le récit de ces douleurs, et des exigences de ses amis.

— Je me réserve la morale, se hâta d'ajouter M. d'Héricourt; c'est que des liens respectés et chéris, des affections vives et sûres, sont des tyrans moins absolus que les caprices et l'égoïsme mal déguisé de prétendus amis.

D'ailleurs, déjà ton cœur te l'a révélé, la plus noble comme la plus douce manière d'exercer sa volonté; c'est de la soumettre quelquefois à ceux qu'on aime; car non-seulement on partage le bonheur qu'on donne, mais on jouit intérieurement du mérite de son sacrifice.

Maintenant, après la leçon la récompense. Tu voudras bien accepter comme toi la terre que tu repoussais avec tant de désintéressement; nous ferons tous ensemble le voyage que tu souhaites, et pendant ce temps tu prêteras ton château à la princesse, pour ne pas porter malheur à ton mariage, en réduisant au désespoir un amour vrai, ou de calcul, peu nous importe.

— Mon cher oncle, s'écria Emile en serrant tendrement les deux mains de M. d'Héricourt dans les siennes, mettez le comble à vos bontés; permettez-moi d'être seulement le fermier et non le propriétaire de vos généreux dons. lieu de cultiver les hommes je cultiverai champs, et j'y recueillerai, j'en suis certain, plus de bonheur.

— Soit, quant à la culture bien entendu, car la terre n'est plus à moi; mais n'exagérons rien pour que nos sentiments soient durables. Charge le monde de ton amusement, il remplira très-bien sa tâche. Ne demande ton bonheur qu'à nous, il sera certain.

MARY TELLER.

(Musée des Familles.)

(Pour la Revue Canadienne.)

IMPRESSIONS DE VOYAGES.

WALLED BANKS DE LA RIVIERE AU SABLE, A TROIS MILLES DE PORT KENT, ETAT DE NEW YORK, SUR LE LAC CHAMPLAIN.

[Extrait du Journal inédit d'un voyageur Canadien.]

C'était en août 1836. Nous laissâmes Port Kent à 8 heures du matin, par une de ces journées que la nature semble se plaire à réserver à ceux qui comme nous, vont lui rendre, dans toute sa majesté, le tribut d'admiration qui lui est dû. Mon ami Mr. W... et moi nous nous acheminâmes par la grande route, facile et agréable, bien que sablonneuse, vers Keesville, qui n'est qu'à 4 milles de Port Kent. Les fréquentes rencontres que nous fîmes de voitures chargées de madriers et planches, traînées par d'excellents chevaux, et conduites par des jeunes gens pleins de santé, nous annonçaient assez que nous nous dirigions vers un théâtre d'activité et d'industrie. La route parsemée de sapins et autres arbres, est des plus agréables. Les chevreux abondent dans les montagnes environnantes, et j'ai appris, mais ne le vis pas, qu'il en était passé un à peu de distance de nous. A 4 milles de Port Kent, vous voyez, tout à coup se dessiner, les clochers des Eglises et la coupole de l'Académie, de jolies maisons blanches, des clairvois artistiquement et élégamment distribués, tout cela à quelque chose de charmant. Dans la vallée, les moulins, les forges, les ateliers divers vous frappent la vue. Vient ensuite une immense quantité de bois prêt pour le marché. Au milieu de la jolie petite ville, s'avance avec empressement la Rivière au Sable, elle accourt, pour ainsi dire, vers l'industriel Américain, et celui-ci, reconnaissant, seconde son zèle, et l'exploite au profit du développement de l'industrie; c'est là que les moulins tournent, que tous les ateliers sont mis en mouvement. Cette rivière prend sa source dans le comté de Franklin, l'ouest d'une montagne appelée White Face Mountain, qui est assise dans le comté d'Essex. De sa source à son embouchure dans le Lac Champlain, à un mille nord de Port Kent, cette rivière parcourt à peu près 60 milles. Le village de Keesville possédait alors quatre Eglises, une Protestante, une Baptiste, une Méthodiste et une Catholique; une Banque, une Académie, avec une population d'environ 1,500 âmes.

En laissant *Keesville*, l'on prend une direction différente, et l'on s'achemine le long de la rivière, en gagnant son embouchure. Le terrain est sablonneux, mais le paysage très-agréable. Les Messieurs *Watson* de *Port Kent*, sont propriétaires d'une partie considérable du sol dont ils ont acheté des milliers d'acres du gouvernement à 4 piastres l'arpent, et la valeur en était déjà (1836) de 35 piastres l'acre. La valeur de la propriété s'était tellement accrue, qu'en 1833, ces Messrs. avaient refusé 1,000 piastres, 2,000 en 1834, 3,000 en 1835, et 5,000 piastres en 1836, pour une place de moulin.

A un quart de mille de *Keesville*, à quelques pas du chemin, l'on s'arrête pour contempler un spectacle charmant; c'est une chute de 60 pieds de haut; les eaux se précipitent, divisées par un roc de la même hauteur, et ces deux cataractes semblent se disputer à l'envie l'honneur d'intéresser le voyageur. A l'œil, la déclivité bien prononcée de la rivière, avant de parvenir au roc où elle se précipite, est de 100 pieds. Au roc la largeur en est d'a-peu près 60 pieds. 180 de base, et 60 de hauteur. Après s'être élançée du roc, la rivière se rétrécit dans un chenal d'environ 20 pieds de large, et continue noblement sa course à travers des rochers élevés, et un paysage agréable. Cette chute s'appelle *Watson Falls*.

C'est à regret, qu'on s'éloigne de ce site pittoresque. L'on revient au chemin, pour reprendre la voiture qu'on y a laissée. Après avoir parcouru à peu près un demi mille, l'on arrive à *Birmingham*, petit établissement, à la prospérité duquel, l'utilité pratique de la Rivière au Sable, contribue uniquement.

De *Birmingham*, l'on peut se rendre aux "*Walled Banks of the Rivière au Sable*," par deux voies, l'une étroite, c'est un sentier à travers une épaisse forêt, l'autre, par un assez beau chemin. Il est mieux de prendre la première en allant, et la seconde en revenant.

A travers le bois épais, suivant un petit sentier battu par maint voyageurs curieux, comme moi, de se rendre à l'un des endroits les plus extraordinaires qu'il y ait, l'on arrive en peu de temps à une chute qui fait présager les merveilles qui bientôt vont nous étonner. Cette chute, appelée "*Adgate Falls*" plus forte, mais moins jolie que "*Watson Falls*," a quelque chose de plus frappant. La Rivière au Sable, impatiente de sa course modérée, semble s'irriter contre elle-même, et dans un accès, elle fond sur un rocher dont la hauteur ne fait qu'augmenter l'impétuosité avec laquelle elle s'y porte. Ce rocher n'a pas moins de 80 à 90 pieds de hauteur, et de largeur à peu près 150, ensorte que la surface d'eau qui la dépasse, doit être très considérable. C'était alors la saison de la sécheresse, mais au printemps, cette chute est très grosse. Les bords escarpés qui reçoivent la Rivière au Sable, sont perpendiculaires et comme tranchés à net, l'on dirait qu'ils ont été ciselés. Le spectateur en s'avancant auprès de ces bords escarpés, contemple avec admiration ce jeu étonnant de la nature, ces crevasses, ces plis et replis tortueux, ces bondisseurs, pour ainsi dire, de la rivière qui, de rocher en rocher, de chute en chute, se hâte de toucher aux lieux retirés où nous arrivons. Une courte marche, par le même sentier, à travers la sombre forêt, intéresse, excite de plus en plus, la curiosité du voyageur, qui bientôt est à son comble. Rien de plus propre à l'émouvoir que quelques arbres étendus par terre à travers la route, quelques endroits glissants, quelques petites élévations à gravir, quelques côtes à descendre avec précaution, tout cela stimule, intrigue singulièrement le voyageur. Il poursuit, s'avance, ses yeux s'animent, son imagination s'enflamme par pressentiment, il croit toucher, il touche en effet, aux

WALLED BANKS OF THE RIVIERE AU SABLE.

Etranger! arrête ici ta course! te voilà en présence de la nature dans toute sa majesté! Tu sens ton âme ébranlée à la vue de ce spectacle imposant, et ton être entier reculer de crainte et d'effroi! Sur le bord même du précipice, contemple la cité nocturne dans toute son horrible beauté! Si tu te sens le courage de te pencher un peu au-dessus de l'abîme, et si te cramponnant à quelque arbrisseau, tu plonges plus avant ta vue dans le gouffre, tu aperçois la rivière qui se resserré dans un espace de 20 à 30 pieds, et continue plus tranquillement sa course entre deux murs formés par la nature, et qui présentent une élévation d'a-peu près 200 pieds! Le ciseau d'un maître n'aurait jamais pu tracer une coupe perpendiculaire plus régulière. Aussi, pour jouir du spectacle horriblement beau, mais majestueux que l'on ne peut ici qu'indiquer, il faut s'avancer bien prudemment au bord de ce mur naturel; c'est là que l'on contemple avec effroi, l'étroite prison à laquelle il semble que la rivière s'est condamnée.

Une crevasse met le voyageur à même de descendre au pied de ce gouffre: un escalier de 3-marches, en rend une partie de la descente facile. Cette crevasse n'a pas plus de sept à huit pieds de

large, et après une petite descente un peu plus rapide, vous vous trouvez sur un roc ou galet d'a-peu près 60 pieds de long, sur 40 de large, parfaitement plan et uni. Un peu en avant, est un autre galet un peu moins élevé, et la coupe perpendiculaire entre les deux, en fait une espèce de siège où vous pouvez vous reposer en face de l'élément qui vient à vous avec précipitation, et semble vous dire qu'il se rend dans un lieu mystérieux. Des parties de plaisir ont souvent lieu sur ce galet, l'on e danse, et le pied léger, la taille svelte et gracieux des filles de la liberté, adoucissent par leurs charmes, l'appréhension de la nature,—là, dans les crevasses d'un de ces murs gigantesques, se voient les cartes que quelques voyageurs y ont laissées; des noms de jeunes personnes que l'amour de la nature sauvage y a conduites, s'y lisent.

Lève la vue, timide spectateur, et regarde de sang-froid, si tu le peux, à 200 pieds d'élévation, le spectacle nouveau qui apparaît! Vois ces arbres qui menacent de s'élançer dans l'abîme, vois ces rochers suspendus au-dessus de ta tête. Il semblerait qu'ils ont été jetés là confusément par quelque génie, pour augmenter l'effroi de ceux qui de la profondeur de la crevasse, les aperçoivent, et leur imprimer la terreur même. Si vous suivez la rivière vous la voyez qui descend tortueux, et paraît s'envelopper en elle-même, et toujours étonnée de sa fureur elle chemine pensivement vers le grand lac où elle va bientôt se perdre.

Le voyageur continue ses recherches, et arrive après une courte marche, à l'endroit où lors de l'établissement du pays, l'on jeta un pont au-dessus de l'abîme. Ce pont n'existe plus depuis plusieurs années. Ce lieu est appelé "*High Bridge*." L'on raconte que les habitans du voisinage crurent devoir renouveler ce pont qui menaçait ruine. L'un d'eux, avant que le pontage eût été enlevé, passa dessus, pour prendre une route qui devait le conduire à un lieu éloigné où l'appelaient des affaires. Pendant son absence, le pontage fut enlevé, et lorsqu'il revint, il faisait nuit, et bien noir. Arrivé au bord du précipice, il voulut, comme à l'ordinaire, passer le pont, mais le cheval s'arrêta, refusant d'avancer. Il flatta, fouetta, aiguillonna la bête, et voilà que tous deux, en peu d'instans, se trouvent au bord opposé. Interrogé le lendemain, sur sa route, il répondit qu'il avait passé sur le pont. Personne ne voulait l'en croire. Lorsqu'enfin, l'on découvrit que le cheval n'avait eu pour appui que les lambourdes du pont. A l'idée seule du danger qu'il avait couru, cet homme faillit s'évanouir.

Cette cavité extraordinaire entre les bords escarpés de laquelle se resserre ainsi la rivière, a environ un mille de long. Le changement s'opère bien brusquement, car soudain, la rivière se met à couler à travers un terrain bas et sablonneux, et déchue sans éclat de toute sa sauvage majesté, elle va se confondre dans l'immensité des eaux du Lac Champlain.

Sic transit gloria mundi!

Arrivé au terme de notre petite excursion, il fallut rebrousser chemin, nous revînmes par une route large et agréable, à travers le bois, à *Birmingham*, et cheminâmes de là, vers *Port Kent* où un excellent dîner, digne de l'hospitalité de la famille W.... nous fit, en peu de temps, récupérer nos forces.

M.

Montréal, août-1836.

LA BIENFAISANCE.

Tel repousse aujourd'hui la misère infortunée, Qui tombera demain dans la même infortune: Il est beau de prévoir ces retours dangereux, Et d'être bienfaisant alors qu'on est heureux.

D...

Le riche est heureux sous ses lambris dorés, il vit dans l'opulence au milieu des plaisirs, tout lui sourit même l'hiver.

Mais l'hiver fait outrage à la cabane du pauvre, il en glace le foyer et raidit ses membres, il y porte l'indigence, la tristesse et souvent le désespoir. En le voyant venir le vieillard transi, courbé sous le fardeau des ans, fait un effort pour relever la tête et regarder le ciel, la veuve désespérée mêle ses pleurs aux cris de son enfant qui lui demande du pain et l'hiver impitoyable qui n'a pour amis que le luxe et la grandeur insulte à leur misère et leur dit avec un rire sardonique: "Vous êtes malheureux et c'est moi qui en suis la cause." Que de larmes il a fait répandre, que de sanglots dont il a été témoin sans s'émouvoir.

C'est donc au riche pour qui les quatre saisons de l'année sont les mêmes, et qui en a le pouvoir, à amollir le cœur de l'hiver en faveur des pauvres.—C'est donc au riche qui participe à une table somptueuse et à un fûte qui l'élève aux yeux du monde, à tendre une

main secourable à l'infortuné qui frappe à sa porte pour lui demander l'aumône, s'il ne veut pas être refusé peut-être un jour.

Quelle joie, quel bonheur ne doit point ressentir celui qui fait du bien à l'humanité.

Dernièrement la voix de notre digne Pasteur s'est fait entendre sur l'aumône. Elle a trouvée de la sympathie dans bien des cœurs généreux. Nos jeunes villageoises, aimables et gracieuses ont cru qu'elles pouvaient dérober quelques instants à leurs plaisirs, quelques deniers à leur parure pour les employer en bonnes œuvres. Elles ont pris gaie ment leur aiguille et leur fuseau et en peu de jours ont exécuté une quantité d'objets curieux et utiles pour les vendre au profit des indigents. Le bazar de *Berthier* s'est ouvert le deux de janvier. La présence de nos dame et surtout leur amabilité y ont réuni une foule d'acheteurs qui tout en se procurant de l'agrément ont montré du zèle et de la compassion pour les maux de leur prochain. La recette a été suffisante pour subvenir aux besoins les plus pressants et le pauvre bénira ses bienfaiteurs en recevant son cadeau de la nouvelle année. Cet exemple devrait être suivi dans les diverses sections du pays, ou la classe journalière, quand elle manque d'ouvrage, manque aussi du plus strict nécessaire.

Berthier.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 16 JANVIER, 1846.

Histoire de la Semaine.

La Presse anglaise du pays est en ce moment occupée à discuter un sujet bien intéressant pour tous les hommes de la colonie. C'est celui qui a trait à la réduction du Tarif des Postes dans le Canada.

Il est temps que l'opinion publique fasse justice des charges énormes imposées par le Département des Postes, sur les lettres et correspondances.

Le postage à bon marché, dans tous les pays civilisés, est introduit comme une réforme importante et nécessaire aux progrès du commerce, de l'industrie et de l'éducation, en facilitant l'échange des idées et des opinions, et multipliant les communications et les transactions, entre les divers membres de la société.

Le gouvernement anglais, dans toutes les colonies, qui lui appartient, conserve l'administration des Postes; c'est un droit qu'il n'a jamais abandonné, parce qu'il en a besoin pour des fins militaires. Ainsi il ne faut pas s'attendre que la Législature Provinciale puisse avoir sous son contrôle direct ce département important; mais il n'y a aucun doute que, lorsque l'opinion publique du pays unanime et générale demandera avec instances une réforme légitime et juste—elle sera accordée.

D'ailleurs, quant aux revenus de la Poste eux-mêmes, l'expérience, en Angleterre et aux Etats-Unis, prouve qu'une réduction dans le Tarif, loin de diminuer la recette, l'augmente considérablement au bout d'un certain temps.

Le *Penny Postage*, introduit par Sir Robert Peel en Angleterre la première année, fit perdre au trésor un demi million, qu'il regagna bien vite par une augmentation d'un million et demi la seconde année. Le même résultat sera obtenu, nul doute, aux Etats-Unis, où on vient d'introduire l'uniforme charge de quatre cents dans toute l'Union.

En Canada, le Tarif actuel est presque une prohibition de toute espèce de communications par lettres, sans être, avec ses charges exorbitantes d'aucun profit au trésor. Car il faut bien remarquer, qu'on expédie plus de lettres en Canada par occasions et de main en main qu'on en place à la Poste. Durant l'été il y a une quantité innombrable de lettres, missives, correspondances emportées chaque jour par les passagers et voyageurs sur les steamers. Or, si on avait une charge raisonnable et modérée, par exemple, six à huit sous par lettres, dans toute la Province, les individus préféreraient le sûr transport de la maille, aux chances et aux accidents de l'obligeance étrangère, et il n'y a

aucun doute que les revenus seraient redoublés avant trois ans.

On retirerait un autre avantage de cette importante réforme. Le service étant simplifié par ce changement dans les comptes, acquerrait de l'expédition; on pourrait par là diminuer le personnel du bureau, diminuer la dépense et contenir les gens.

Aujourd'hui, c'est certainement une anomalie, qu'une lettre de Toronto à Montréal, ou de Montréal à quelque partie du District de Québec, plus loin que la ville, paye 27 sous de poste, quand une lettre pour aucune partie du Royaume-Uni, envoyée de Toronto, dans le même sac avec la première, paye seulement trente-deux sous; de même qu'une lettre mise à la poste à Sandwich, pour l'Angleterre, paye 4 pence moins qu'une autre envoyée par la même malle, à Montréal seulement.

On pourrait multiplier les comparaisons, pour prouver toute l'absurdité du système actuel, si elle n'était pas reconnue par tout le monde.

Il nous semble que dans un tel état de choses, il serait du devoir de la personne à la tête du Département dont il s'agit, voyant les plaintes générales du public Canadien, de représenter au gouvernement métropolitain, toute l'anomalie et le ridicule du système actuel; ce serait dans l'intérêt des deux parties.

Nous remarquons que le Bureau de Commerce de Toronto, qui vient de publier son Rapport de 1845, fait allusion à cette mal-administration des Postes, et recommande aux différents corps de commerce, dans les principales villes, de faire de grands efforts pour amener un changement.

Il faut espérer qu'il aura lieu bientôt, et qu'on se rendra de suite aux désirs de la colonie, quand ils sont basés sur des besoins aussi apparents que celui-ci.

La fameuse question de l'Orégon est bien encore aujourd'hui ce qui occupe la causerie de la ville, comme les colonnes des journaux; il faut avouer que la discussion de cette question, dans les deux chambres du Congrès, offre parfois des scènes de comédie tout-à-fait burlesques.

On y voit, comme partout ailleurs, des hommes qui oublient leur position de sénateurs, leur dignité d'hommes d'Etat, pour se laisser aller à des fanfaronnades, qui rappellent les beaux jours de Don Quichotte et de son écuyer Sancho. L'un se lève avec des résolutions aux fins d'annexer l'Isle de Cuba, St. Domingue et les autres Isles Occidentales en bloc; pour un autre, c'est le Mexique qu'il faut prendre; un troisième, mentionne le Canada, et puis vianant la Californie, l'Orégon, l'Yucatan, et autres territoires de l'Amérique et des îles qui l'environnent. Mais ce qu'il y a de plus amusant, c'est qu'aujourd'hui les Etats-Unis ne se conteraient pas de ce continent; il faut porter la liberté et les institutions républicaines en Europe.

Un M. McConnel, ces jours passés, a demandé la permission d'introduire des résolutions aux fins de faire participer l'Irlande aux bienfaits de la Démocratie! C'est un peu fort.

Il nous semble que, pour le quart d'heure, les Etats-Unis feroient infiniment mieux de regarder autour d'eux, pour se protéger et se défendre, que de penser à porter la liberté aux extrémités du monde. Ils parlent beaucoup trop et n'agissent pas assez. Quelle différence avec la nation anglaise, toujours active, incessamment occupée des moyens de faire la guerre, qui va fonder, quelque matin, sur l'Amérique, comme le lion sur sa proie.

Aux dernières dates de Washington, on discutait encore le bill rapporté par le comité des affaires étrangères, pour abroger la convention de 1827, et donner l'avis préalable.

Les membres des Etats de l'Ouest font des discours si guerroyants, qu'un correspondant écrit au *New York Advertiser*, qu'il faut les entendre pour les croire. Les gens raisonnables se rallient autour de M. CALHOUN.

On pense que l'administration, M. POLK en tête, se sert du célèbre représentant Carolinien pour se tirer du mauvais pas où l'a plongé la témérité de ses amis de l'Ouest, qui depuis les débats du 3 janvier ne sont plus ses amis. Malgré cela, le parti de la paix ne compte qu'une faible majorité dans le sénat.

On espère qu'elle sera assez puissante pour empêcher des mesures compromettantes; et qu'en adoptant les vues de M. CALHOUN, on pourra encore préparer la voie à de nouvelles offres de la part de la Grande-Bretagne, et enhardir M. POLK à les accepter.

Il est douteux, cependant, qu'on trouve les deux tiers du Sénat disposés à ratifier un traité fondé sur le 49e degré de latitude.

Le Sénat s'est encore occupé mercredi, le 7 janvier, de la mesure pour monter les deux régiments de carabiniers à cheval! \$76,000 ont été appropriés pour l'équipement; 3,000 pour des forts détachés; et \$2,000 pour acheter les terrains nécessaires pour l'érection de ces forts.

Le secrétaire de la marine vient de donner le

nombre et la classe des vaisseaux dans le service le premier octobre dernier, 1845.

	En Commission.	En Service actif.	En construction.	Total.
Vaisseaux de ligne,	4	2	5	11
Frégates,	7	4	3	14
Corvettes de guerre,	15	6	2	23
Bricks de guerre,	5	1	0	6
Barques,	5	1	0	6
Steamers,	6	3	2	11
Vaisseaux d'approvisionnement.	4	1	0	5
	46	18	12	76

Ajoutons à cela un état des forces de terres, pris sur les rôles du 26 novembre, 1845; officiers, 733; soldats non-commissionnés, musiciens, sapeurs, etc., etc., 7883; en tout, 8616 hommes!!

Si les américains peuvent se défendre chez eux avec une pareille armée, c'est tout ce qu'ils peuvent faire pour le présent.

Le Quartier des Sessions de la Paix vient de s'ouvrir en cet ville, sous la présidence de l'Honorable J. S. McConn. Nous regrettons de dire que le nombre des accusés est très considérable. Il n'y a pas de causes bien remarquables, de drames affreux, palpitants d'horreurs et d'intérêt; ce ne sont pas ces grands crimes que l'on voit aux tribunaux inférieurs; ce sont pour la plupart des domestiques des commis et employés qui volent leurs maîtres. On a remarqué quelques charretiers à la barre, et ce qui a fait le plus sensation, ce fut la présence d'une douzaine de petits garçons porteurs, qui avaient formé une société pour exploiter à leur profit la propriété d'autrui; ces petits malheureux ont une apparence de corruption qui ne sied point à leur âge et qui fait pitié; un grand nombre a confessé les divers petits vols dont on les accusait.

Cette circonstance devrait être suffisante pour prouver à notre Corporation combien ce système du licenciement des enfants pour hanter les marchés et les halles est dangereux pour la jeunesse. Ne vaudrait-il pas mieux remettre les choses comme elles étaient que de voir tous ces jeunes enfants atroupés dans les rues, sur les places, se livrant à tous les vices, rivalisant d'effronterie, d'insolence, mettant chaque jour l'innocence du jeune âge en contact avec la virilité corrompue que l'on rencontre toujours dans ces lieux. Encore une fois, messieurs de la Corporation, qui avez tant à cœur vos intérêts, ne perdez donc pas de vue les intérêts les plus chers de cette grande ville, la moralité de sa population. Ne soyez donc pas tout-à-fait matériels, si vous voulez que vos travaux soient durables et portent d'heureux fruits. Veillez surtout à la moralité publique, qui semble s'en aller aussi vite que le progrès augmente rapidement en cette ville.

Nouvelles à la main.

La température est belle, douce et agréable; hier le soleil brillait et la neige fondait comme en mars. Les promenades sur les pavés sont dangereuses; la glace tombe des toits d'une épaisseur considérable, emportant par fois avec elle la gouttière, les enseignes etc., au grand péril des piétons.

Un monsieur de cette ville sortant, mardi dernier, de chez lui, sent quelque chose lui venir d'en haut sur la tête, qui le renverse sur le pavé glissant; il se relève en pestant contre son toit et la glace; un second coup sur le dos, vient de nouveau le renverser, et lui prouver la vérité. La vérité, c'était un autre monsieur, jadis de ses amis, qui voulait l'assommer et l'assommait en effet à coup de bâton.

Mais la morale? La voici: c'est qu'après tout, la glace et les glaçons, ne sont pas plus traîtres que les hommes.

La société canadienne est pou bruyante ces jours-ci.—Pas une petite fête, pas un bal, dans nos familles—Les salons sont littéralement fermés; nos belles dames ont pris du froid, elles ont le rhume, la migraine, que sais-je? Les jeunes célibataires se désolent. Heureusement le carême vient tard.

Dans un dîner aux Etats-Unis, il y a quelques jours, un américain proposait le toast suivant: "Les trois K,—Kanada, Kuba, Kalifornie."

MARIE.

A Notre Dame de Stanbridge, le 12, par Messira Leclaire, Mr. Joseph Lafleur a Demoiselle Marie d'Odelin, tous deux de l'endroit.

DECES.

A Québec, le 11 du courant, des fièvres rouge, SOPHIE, âgée de 13 ans, deuxième fille de Mr. Jean-Baptiste Drapeau, ci-devant mesureur de bois.

Ne pleurez pas!—celui dont j'ai vu la puissance, Ainsi que les vivants, protège les défunts, Quand il brise le corps, il sauve l'innocence, Comme on brise une fleur pour garder ses parfums.

J'ai reçu sur mes yeux, que la nuit venait clore, Le baiser du bonsoir et non celui d'adieu; Lorsque je m'éveillais, jadis avec l'aurore, Ma mère m'embrassait et maintenant c'est Dieu!

Ne pleurez pas sur moi!—lorsque j'ai vu la tombe Une clarté serene entra dans mon esprit: Un ange m'a portée, pauvre faible colombe, De ma mère qui pleure à Jésus qui me dit: "Ne pleurez pas sur moi!"—Le sépulcre dévoile Des mystères charmants en vertus, en douceurs; Les anges sont pour moi des frères et des sœurs; Je ne suis qu'une fleur et Jésus une étoile!

Ne pleurez pas sur moi!—Bientôt quand vous aurez Parcouru, comme moi, les rivages sacrés; Lorsque vous counaitrez quel monde, quel mystère Eblouissent une âme au sortir de la terre, Vous saurez pourquoi Dieu, qui punit et défends, Vous ouvre son trésor et prend pour lui le nôtre, Prive la pauvre mère et couronne l'enfant Et du bonheur de l'un fait une croix de l'autre.

Heureux qui de bonne heure à fini le chemin! Heureux qui pose ici son fardeau de souffrance! —Sur ce lit de sommeil de tout le genre humain Vos yeux lisent, adieu!... Moi, je lis: Espérance! Vous dites: A jamais!... Moi, je dis: A demain!...

PRIX DU MARCHE DE MONTREAL,

Cette semaine.

	s.	d.	s.	d.
Potasse, par cwt.	22	0	22	3
Perlasse,	23	0	23	3
Fleur du Canada, superfine,				
par 196 lbs.	34	0	35	0
do fine,	33	0	34	0
do mêlée,	25	0	28	9
do pollands,	22	6	23	9
Blé du Haut-Canada,	6	6	7	0
Pois, par minot,	3	6	3	9
Bœuf, prime, mess, par				
bls. 200 lbs.,	42	6	45	0
do prime,	33	9	36	3
do do mess, par tierce,				
304 lbs.	00	0	00	0
Lard, mess, par bls. 200 lbs.	87	6	90	0
do prime mess,	72	6	75	0
do prime,	62	6	65	0
do cargo,	60	5	00	0
Beurre, par lb.	0	7	0	8
Fromage américain, par 100 lbs.	30	0	40	0
Saindoux, par lb.	0	6	0	6
Suif,	0	5	5	5

ANNONCES.

Avis Important!

Nos amis et nos abonnés dans le commerce, et tous les hommes d'affaires voudront bien remarquer que la circulation de LA REVUE CANADIENNE s'étend aujourd'hui dans toutes les classes de la société, et d'un bout du pays à l'autre.

Le Journal est partout, dans tous les salons, dans toutes les boutiques, chez l'homme de profession, le marchand, le bourgeois, le cultivateur, l'artisan. Il offre donc aux hommes d'affaires de tous les états un centre de publicité très avantageux.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.—16 jr.

AVIS AUX AUBERGISTES

Dans la Cité et.

BANLIEU DE MONTREAL.

Bureau de la paix, Montréal, 2 Janvier 1846.

AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Vict. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIEME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGE dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquelles tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences devront être déposées à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DEILE, Greffier de la Paix.



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Enean Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi :

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, situé sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excédant pas trois cent cinquante acres) qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECONDE jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU,

C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le *Chronicle & Gazette* et le *Toronto Herald*, sont aussi Cies de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié.— Prix 10s. AUSA.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE JURISPRUDENCE ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s.-6d.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES,
81, Front Street.

New-York, 6 Janvier 1846.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

LES soussignés expédieront de nouveau par le Steamer du 1er. Fevrier des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Chirurgie ou de toutes autres marchandises françaises sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE, & CIE.

Librairie Canadienne,
Rue St. Vincent, No. 3,
Montréal, 13 Janvier, 1846.

ALMANACH DES AFFAIRES.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écr.

DR. DORSONNENS, 21e. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. — Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIEME INSTALEMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs,
B. H. LEMOINE,
Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, }
Montréal, 12 Janvier 1846. } usi.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux :

Couvertures de Laine, grandeur assorties
Flanelles de toutes les couleurs
Draps à Manteaux, de diverses couleurs
do de Castor, do do
Bon choix d'étoffe à Pantalon
Plusieurs cents pièces Coton Blanc Américain.
Montréal, 13 Janvier, 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative,
Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,
J. G. BARTHE,
Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre.
Montréal, 5 Janvier 1846.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,
BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,
en face du marché.

M. B. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaînes en or françaises et anglaises.
Tabatières d'argent, de dames et messieurs.
Pendant d'oreilles.

Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc.
Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, montés en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

LA lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délivrée devant l'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.— sur "l'Education Élémentaire dans la Bas-Canada; ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être." Prix de la Brochure, 15 sous.

AVIS.— N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.

Conditions

ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

La REVUE CANADIENNE paraît les MARDI et VENDREDI matin. Chaque No. contient huit pages de matière formant seize pages par semaine : deux volumes par an.

A part du journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.— et au moins quatre pages de musique par mois.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul - - - - - £1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul - - - - - 1 0 0
Aux deux publications réunies - - - - - 1 10 0

Comme on peut le voir on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

La grande circulation de la REVUE CANADIENNE, en fait un excellent centre de publicité, pour le commerce et toutes les branches d'Industries.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, Première Insertion.....2s.6d.
Dix lignes et au-dessous, Première Insertion.....3s.4d.
Au-dessus, par lignes.....4s.

Toute insertion subséquente, le quart du prix.
On compose pour les annonces considérables et permanentes.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en Chef et Propriétaire.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.